

L'offre est faite exclusivement en France. Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans les autres pays que la France. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Ce communiqué ne s'adresse pas, directement ou indirectement, aux personnes soumises à de telles restrictions. La réception de ce communiqué ne constitue pas une offre dans un pays où une offre publique d'échange ou une offre de valeurs mobilières serait illégale.

INFOGRAPHES

Entertainment

Offre publique d'échange simplifiée visant les obligations remboursables en actions nouvelles ou existantes Infogrammes Entertainment (les « ORANE 2008 ») et les bons de souscription d'actions Infogrammes Entertainment (les « BSA 2007 »)

Initiée par :

Infogrammes Entertainment

Présentée par :

NATIXIS

Communiqué de mise à disposition de la note d'information et du document contenant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'Infogrammes Entertainment

Termes de l'Offre

1 obligation remboursable en actions Infogrammes Entertainment nouvelles ou existantes (une

« **ORANE 2009** ») à émettre pour 1 ORANE 2008 apportée, d'une part, et

1 bon de souscription d'actions Infogrammes Entertainment (un « **BSA 2009** ») à émettre pour 100 BSA 2007 apportés, d'autre part.

Durée de l'Offre

20 jours de négociation

le calendrier de l'Offre sera fixé par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») conformément à son Règlement général.

Lyon, France – le 23 décembre 2008 – Le présent communiqué est établi et diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 2° et 231-28 du Règlement général de l'AMF.

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son Règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité du 23 décembre 2008, apposé le visa n°08-299 en date du 23 décembre 2008 sur la note d'information d'Infogrammes Entertainment relative à l'offre publique d'échange simplifiée (l'« **Offre** ») initiée par Infogrammes Entertainment visant, d'une part, les obligations remboursables en actions nouvelles ou existante émises par Infogrammes Entertainment le 4 janvier 2008 (les « **ORANE 2008** ») et, d'autre part, les bons de souscription d'actions émis par Infogrammes Entertainment le 22 décembre 2006 et le 24 janvier 2007 (les « **BSA 2007** »). Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et NYSE Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Modalités de l'opération :

Les porteurs d'ORANE 2008 et de BSA 2007 qui souhaiteraient apporter leurs titres à l'Offre devront remettre à l'intermédiaire financier dépositaire de leurs titres un ordre d'apport à l'offre en utilisant le modèle mis à leur disposition par cet intermédiaire, au plus tard à la date de clôture de l'Offre.

Le règlement-livraison interviendra après réalisation des opérations de centralisation par NYSE Euronext et l'émission des titres remis en échange des ORANE 2008 et des BSA 2007 apportés à l'Offre. CACEIS Corporate Trust assurera en liaison avec NYSE Euronext les opérations de règlement-livraison pour le compte de la Société. Sur la base du calendrier indicatif présenté ci-dessous, il est envisagé que le règlement-livraison de l'Offre et l'admission des ORANE 2009 et des BSA 2009 interviennent le 11 février 2009. L'échange des ORANE 2008 et des BSA 2007 apportés à l'Offre n'entraînera, en principe, aucun frais de courtage pour leurs propriétaires.

Une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Infogrammes Entertainment a été convoquée pour le 19 janvier 2009 à l'effet d'approuver les résolutions nécessaires à l'émission des ORANE 2009 et des BSA 2009 à remettre en échange respectivement des ORANE 2008 et des BSA 2007 qui seront apportés à l'Offre. Si ces résolutions n'étaient pas adoptées, l'Offre serait caduque et les éventuels ORANE 2008 et BSA 2007 apportés à l'Offre seraient restitués à leurs propriétaires, sans indemnité ni intérêt.

Calendrier indicatif de l'OPES :

Ouverture de l'Offre	30 décembre 2008
Assemblée générale extraordinaire des actionnaires	19 janvier 2009
Clôture de l'Offre	27 janvier 2009
Règlement-livraison	11 février 2009

Des exemplaires de la note d'information d'Infogrammes Entertainment visée par l'AMF sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur celui d'Infogrammes Entertainment (www.infogrammes.fr) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Infogrammes Entertainment 1 place Verrazzano 69252 Lyon Cedex 09	NATIXIS 115, rue Réaumur 75002 Paris
--	--

Conformément à l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Infogrammes Entertainment ont été déposées auprès de l'AMF et mises à disposition du public le 24 décembre 2008, sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur celui d'Infogrammes Entertainment (www.infogrammes.fr) et peuvent être obtenues sans frais auprès d'Infogrammes Entertainment, 1 place Verrazzano, 69252 Lyon Cedex 09.

Contacts

Relations investisseurs	Relations presse
Alexandra Fichelson Directeur des Relations Investisseurs, Infogrammes Tel + 33 (0) 1 43 12 54 31 alexandra.fichelson@atari.com	Calyptus Marie Ein – Alexis Breton Tel + 33 (0) 1 53 65 68 66 / 68 62 marie.ein@calyptus.net alexis.breton@calyptus.net

L'offre est faite exclusivement en France. Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans les autres pays que la France. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Ce communiqué ne s'adresse pas, directement ou indirectement, aux personnes soumises à de telles restrictions. La réception de ce communiqué ne constitue pas une offre dans un pays où une offre publique d'échange ou une offre de valeurs mobilières serait illégale.